

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
26 février 2007
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante et unième session
Points 17 et 27 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Soixante-deuxième année

La situation dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan

**Conflits prolongés dans la région du groupe GUAM
et leurs incidences sur la paix, la sécurité
et le développement**

**Lettre datée du 22 février 2007, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un « Appel lancé à l'Organisation des Nations Unies, à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et au Conseil de l'Europe par les réfugiés originaires de Khojaly à l'occasion du quinzième anniversaire du génocide de Khojaly » (voir annexe).

Dans la nuit du 25 au 26 février 1992, du fait d'un horrible crime perpétré par les forces armées arméniennes, la ville de Khojaly a été entièrement brûlée, 613 personnes au total ont été tuées sans merci, dont 106 femmes, 63 enfants et 70 vieillards, et 1 275 ont été prises en otage, dont 150 sont encore portées disparues.

Les autres résidents de Khojaly, qui ont subi les actes de génocide les plus atroces du XX^e siècle, demeurent convaincus que la communauté internationale, dont l'Organisation des Nations Unies, condamnera l'agression militaire arménienne et concourra à la restauration de l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan et au retour de plus d'un million de réfugiés et de déplacés dans leurs foyers.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 17 et 27 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Agshin **Mehdiyev**



**Annexe à la lettre datée du 22 février 2007, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Appel lancé à l'Organisation des Nations Unies,
à l'Organisation pour la sécurité et la coopération
en Europe et au Conseil de l'Europe par les réfugiés
originaires de Khojaly à l'occasion du quinzième
anniversaire du génocide de Khojaly**

Nous, témoins du génocide de Khojaly perpétré en février 1992 dans la région du Haut-Karabakh de la République d'Azerbaïdjan, qui avons miraculeusement survécu à cette tragédie, lançons à nouveau un appel rempli d'espoir à l'Organisation des Nations Unies, à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et au Conseil de l'Europe, ainsi qu'à toute la communauté du monde civilisé, et demandons que le génocide de Khojaly soit évalué sur les plans juridique et politique.

Pour mener à bien leur plan de création d'une « Grande Arménie », les Arméniens, qui ont érigé en 1978 un monument commémorant le cent cinquantième anniversaire de leur entrée en Azerbaïdjan depuis l'Iran, ont poursuivi une politique systématique d'agression contre l'Azerbaïdjan au cours des deux derniers siècles, avec l'assistance de leurs complices étrangers, et ont commis des crimes contre l'humanité – terrorisme, massacres, déportation et génocide, entre autres.

De nombreux documents historiques prouvent que des millions d'Azerbaïdjanais victimes du nettoyage ethnique et du génocide en 1905-1907, 1918-1920 et 1948-1953 sur leurs terres ethniques historiques ont été massacrés et obligés de fuir leurs terres natales.

Enfin, le séparatisme arménien et les prétentions territoriales injustifiées visant l'Azerbaïdjan sont revenus sur le devant de la scène en 1988 et le conflit du Haut-Karabakh a débuté. Entre 1988 et 1989, 250 000 Azerbaïdjanais, tous sans exception, ont été déportés de leurs terres ethniques historiques d'Arménie, et des centaines de civils ont été brutalement tués. L'Arménie est ainsi devenue un pays monoethnique, ce dont les Arméniens rêvaient depuis longtemps.

Malheureusement, les dirigeants de l'ex-Union soviétique et du monde civilisé sont restés indifférents au conflit au Haut-Karabakh qui a commencé en 1988, à la barbarie des Arméniens et aux souffrances des Azerbaïdjanais. Encouragés par cette indifférence, les Arméniens ont pu commettre les uns après les autres des crimes sanglants en Azerbaïdjan. Vingt pour cent du territoire de l'Azerbaïdjan, dont sept régions entourant le Haut-Karabakh, ont été occupés par les forces armées arméniennes, plus d'un million d'Azerbaïdjanais ont été chassés de leurs terres natales, et des dizaines de milliers de personnes ont été tuées, rendues infirmes ou prises en otage. Des centaines de localités, des milliers d'habitations, d'établissements d'enseignement et de soins, de monuments historiques et culturels, de mosquées, de temples et de cimetières ont été détruits, nouvelle preuve du vandalisme des Arméniens.

Au début des années 90, les massacres perpétrés par les troupes armées arméniennes contre la population azerbaïdjanaise du Karabakh dans les villages de

Kerkijahan, Mesheli, Koushular, Karadaghly et Aghdaban, les actes terroristes commis à Bakou et dans d'autres villes et, enfin, le génocide de Khojaly, sont des stigmates historiques des « pauvres et malheureux » Arméniens.

Nous appelons avec regret l'attention de la communauté internationale sur le fait que le génocide de Khojaly a constitué un autre maillon dans la chaîne des grandes calamités humaines du XX^e siècle, telles que Khatyn, Hiroshima, Nagasaki et Songmi.

Le 26 février 1992, les forces armées arméniennes, avec la participation directe du 366^e régiment d'infanterie motorisé de l'ex-Union soviétique stationné à Khankendi (Stepanakert), ont lancé contre Khojaly (où vivaient alors 7 000 Azerbaïdjanais) des attaques venues de cinq directions. À ce moment précis, 3 000 personnes se trouvaient encore dans la ville. Khojaly était totalement assiégée par les Arméniens depuis quatre mois. La population avait besoin de vivres et de médicaments et comprenait un certain nombre de malades, de blessés, d'hommes âgés, de femmes et d'enfants.

Les Arméniens, grâce au matériel militaire lourd du 366^e régiment, ont entièrement détruit et brûlé la ville. Des civils innocents ont été massacrés, et des enfants, des femmes, des personnes âgées et des personnes malades soumis à d'affreuses tortures et mutilations. Les Arméniens ont commis là un crime historique très grave, le génocide des Azerbaïdjanais à Khojaly, à la fin du XX^e siècle, sous les yeux du monde civilisé. Le but de cette opération était de massacrer les résidents de Khojaly. Ce n'est que par accident que la majorité des habitants sont restés en vie, témoins de cette tragédie.

En conséquence de ce génocide, 613 habitants pacifiques ont été assassinés; 1 275 personnes ont été prises en otage, et l'on ignore toujours le sort de 150 d'entre elles. Plus de 1 000 personnes blessées par balle sont restées invalides; 83 enfants, 106 femmes et 70 personnes âgées comptaient parmi les morts, et 78 des personnes mutilées étaient des garçons et des filles mineurs.

À cause de ce crime militaro-politique, six familles ont été entièrement décimées, 25 enfants ont perdu leurs deux parents, et 130 l'un d'entre eux. Cinquante-six hommes ont été brûlés vifs, scalpés, torturés, décapités, leurs yeux crevés. Les femmes enceintes ont été transpercées à coups de baïonnette.

Il est difficile d'imaginer que cette brutalité et cette sauvagerie, jamais égalées dans l'histoire, ont été le fait d'êtres humains à la fin du XX^e siècle et que l'humanité en a été témoin. L'humanité doit toutefois être consciente que les responsables de ce crime, commis non seulement contre les Azerbaïdjanais, mais contre l'ensemble des êtres humains, sont des « martyrs Arméniens ».

Voilà 15 ans déjà que nous, les habitants de Khojaly, réfugiés, lançons à tous les peuples et à toutes les organisations internationales du monde épris de paix un appel emplis de douleur en même temps que d'un profond espoir. Nous ne pouvons croire que des organisations internationales responsables, comme l'ONU, le Conseil de l'Europe et l'OSCE, et des nations puissantes, soient incapables de traduire en justice l'Arménie – État qui défie le droit international et les valeurs humaines – et de l'amener à respecter les relations civilisées entre États.

Le non-respect des quatre résolutions du Conseil de sécurité exigeant le retrait inconditionnel des troupes arméniennes des territoires occupés de la République d'Azerbaïdjan a jusqu'à présent terni l'image de cette Organisation.

Nous sommes convaincus que la communauté internationale, en condamnant l'agression militaire menée par l'Arménie contre l'Azerbaïdjan, concourra à la restauration de l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan, au retour de plus d'un million de réfugiés et de déplacés dans leurs foyers et au règlement du conflit relatif au Haut-Karabakh d'une manière équitable et pacifique.

L'Appel a été adopté à la réunion générale des réfugiés originaires de Khojaly tenue le 19 février 2007 à Bakou.
